



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes

Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

Quels enjeux environnementaux pour les sports de nature ?





Séminaire national Sports de nature : éducation à l'environnement et transition écologique

Organisé dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, les 12 et 13 mai 2022 par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon Pont d'Arc · Voiron · Lyon et Centre européen des sports de nature avec l'appui du Pôle ressources national sports de nature, ce séminaire national a réuni plus de cinquante acteurs du sport, de l'environnement ainsi que des scientifiques.

Les échanges ont permis de partager les constats et de construire une vision commune sur les questions de l'éducation à l'environnement dans les sports de nature, du rôle des éducateur·rices sportif·ves ainsi que les contributions possibles des sports de nature à la transition écologique de notre société. L'héritage de ce séminaire se concrétise au travers de propositions de mesures élaborées collectivement pendant ces deux jours et présentées dans cette synthèse. Elles seront remises aux institutions afin de nourrir les débats et d'alimenter les futurs travaux sur le sujet

Pour aller plus loin

Rubrique PFUE du site web du ministère chargé des Sports

[@ sports.gouv.fr/grands-evenements/pfue-sport/evénements-pfue-sport/](https://sports.gouv.fr/grands-evenements/pfue-sport/evénements-pfue-sport/)

Projet SEE du réseau européen des sports de nature (ENOS)

[@ outdoor-sports-network.eu/enos-launches-the-see-project-to-promote-sustainability-and-environmental-education-in-outdoor-sports/](https://outdoor-sports-network.eu/enos-launches-the-see-project-to-promote-sustainability-and-environmental-education-in-outdoor-sports/)

Site web du Pôle ressources national sports de nature (PRNSN)

[@ sportsdenature.gouv.fr](https://sportsdenature.gouv.fr)



Reportage et ressources du séminaire Sports de nature : éducation à l'environnement et transition écologique

[@ sportsdenature.gouv.fr/sneete](https://sportsdenature.gouv.fr/sneete)

Des sports de nature responsables et vulnérables

Les sports de nature, comme beaucoup de nos activités humaines, dépendent de la bonne santé de notre planète.

Augmentation des périodes de fortes chaleurs, phénomènes météorologiques extrêmes, fonte des glaciers et du permafrost, hausse du niveau de la mer, amplification des pics de pollutions...

Autant de conséquences du dérèglement climatique contre lesquelles les sports de nature sont vulnérables. Ces derniers ont évidemment leur part de responsabilité et se doivent de réduire leurs impacts. Au-delà de ces enjeux globaux, ils ont la spécificité de créer les conditions, rares dans notre société moderne et hautement urbanisée, d'un contact direct avec la nature.

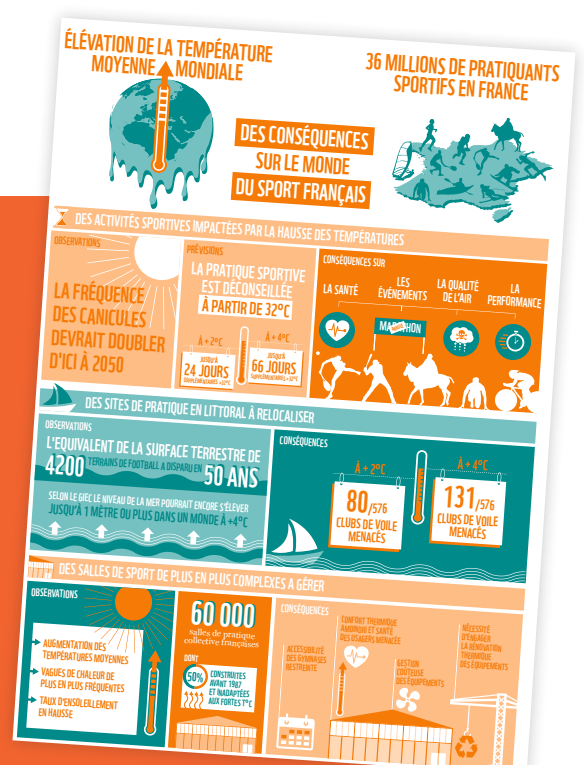
Cette proximité confère à ces disciplines sportives une responsabilité quant au respect des milieux naturels qu'ils traversent, et un rôle éducatif lié à leurs capacités à connecter les individus de tous âges avec cette nature.

Par ailleurs les sports de nature façonnent nos modes de vie, nos normes sociales, nos idéaux de pratiques, et donc nos comportements. Au travers des images qu'ils véhiculent par la presse spécialisée, la publicité, les réseaux sociaux et le spectacle sportif, les sports de nature peuvent promouvoir des modes vies et de pratiques plus ou moins écoresponsables.

Les Français pourraient perdre jusqu'à 2 mois d'activité sportive par an dans un monde à +4 °C

Avec l'augmentation des températures, le dérèglement climatique pourrait faire perdre jusqu'à deux mois d'activité sportive aux Français par an. C'est la conclusion du rapport du WWF France, réalisé avec le soutien financier du ministère chargé des Sports, qui met en évidence l'impact alarmant du dérèglement climatique sur la pratique sportive, les équipements et les sites de pratique, et propose des recommandations pour que les acteurs du sport s'emparent du sujet dès maintenant.

@ [wwf.fr](https://www.wwf.fr)



Promouvoir la durabilité et l'éducation environnementale dans les sports de plein air

Le projet SEE – pour Sustainability and Environmental Education in outdoor sports – est un projet européen dont l'objectif est de valoriser le rôle positif des sports de nature dans les stratégies liées à la protection de l'environnement (transition écologique, préservation biodiversité).

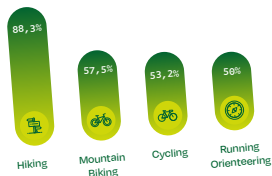
Ces travaux rassemblent pour la première fois les meilleures pratiques européennes dans le domaine. Ils ont permis de dresser un panorama des enjeux, des forces et des faiblesses du secteur, et de mettre en lumière l'importance d'approches concertées entre tous les acteurs (gestionnaires d'aires protégées, fédérations sportives, opérateurs de formation aux métiers de l'outdoor).

see-project.eu

SURVEY OF PROTECTED AREAS IN RELATION TO OUTDOOR SPORTS
This survey was conducted in May 2021

SURVEY OF PROTECTED AREAS IN RELATION TO OUTDOOR SPORTS
This survey was conducted in May 2021

POPULAR OUTDOOR SPORTS IN PROTECTED AREAS



Data was received from 94 Protected Areas in 24 Countries.

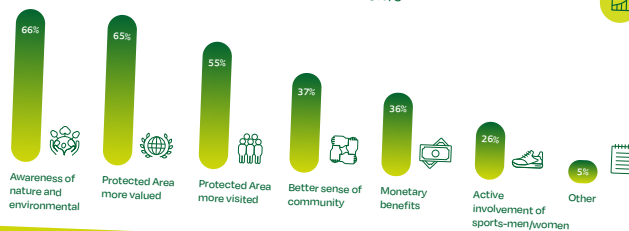
Forest habitats were represented in 80% of Protected Areas.

Most consistent issue across most habitats was unleashed dogs.

COMMON PERCEIVED ISSUES CAUSED BY OUTDOOR SPORTS IN PROTECTED AREAS FROM + TO -

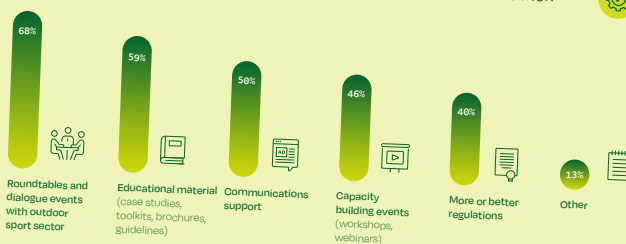


BENEFITS FOR PROTECTED AREAS FROM OUTDOOR SPORTS



97% of all the respondents have implemented some kind of regulation to manage outdoor sports.

SUPPORT NEEDED TO IMPROVE OUTDOOR SPORTS MANAGEMENT & COORDINATION



Data was received from managers of

94

Protected Areas

24

Countries

Une transformation vitale

La prise en compte des enjeux environnementaux et des limites environnementales par le secteur des sports de nature remet en question notre manière d'utiliser les espaces naturels et bouscule certains usages et fondamentaux.

Les questions qui ont émergé lors de ce séminaire sont nombreuses : à quoi le sport peut ressembler si on respecte les limites environnementales globales (émissions de gaz à effet de serre maximum etc.) et locales (capacité de résilience des milieux naturels) ? Comment faire évoluer la notion de *site de pratique de sport de nature* à celle de *site naturel accueillant des pratiques sportives* ? Est-il possible de continuer à développer la pratique des sports de nature sans générer surfréquentation et surproduction de matériel sportif ? Est-ce que

l'idéal de pratique *Into the Wild*¹ favorisant le fait de sortir des sentiers battus est toujours possible ? Faut-il mettre le plus grand nombre de personnes en contact avec la nature pour sensibiliser ou interdire l'accès pour préserver cette même nature ? Et si la restriction des accès est indispensable, comment la rendre acceptable et juste socialement ?

Autant de questions qui apparaissent comme des paradoxes mais pour lesquelles il est important de trouver des solutions de conciliation car, rappelons-le, les sports de nature contribuent fortement à un grand nombre d'enjeux sociétaux comme le bien-être, le vivre ensemble, la santé, et peuvent jouer un rôle central dans la protection de l'environnement.

Les évolutions nécessaires

Les acteurs et pratiquants des sports de nature ont conscience des enjeux environnementaux et de l'importance de leur potentiel rôle éducatif en la matière. Chacun élabore des pistes de solutions pour accélérer la transition écologique des sports de nature.

Les encadrant-es sportif-ves qui sont les premier-es à transmettre la manière de pratiquer et donc d'impacter ou de préserver les milieux, préconisent d'intégrer davantage l'éducation à l'environnement dans les formations. Les marques qui produisent le matériel appellent à passer d'une économie linéaire à une économie de la fonctionnalité. Les ath-

lètes qui façonnent les imaginaires et les idéaux de pratiques appellent à plus promouvoir une pratique sobre. Les organismes de protection de l'environnement notamment les gestionnaires d'espaces naturels et les organisations non gouvernementales souhaitent faire des sportifs de nature (amateurs ou pro) des ambassadeurs de la protection de l'environnement et établir plus de coopération avec les instances sportives.

Toutes ces évolutions visent une forme de sobriété et nécessitent une transformation culturelle des pratiques sportives que ce séminaire a cherché à appréhender.

1. **Voyage au bout de la solitude (Into the Wild)** est un récit de Christopher McCandless écrit par Jon Krakauer, publié en 1996 qui retrace l'histoire d'un jeune homme ayant troqué la civilisation pour un retour à la vie sauvage. Le livre alterne l'histoire de McCandless et une discussion sur les expériences de la nature sauvage de plusieurs personnes.



ressentir



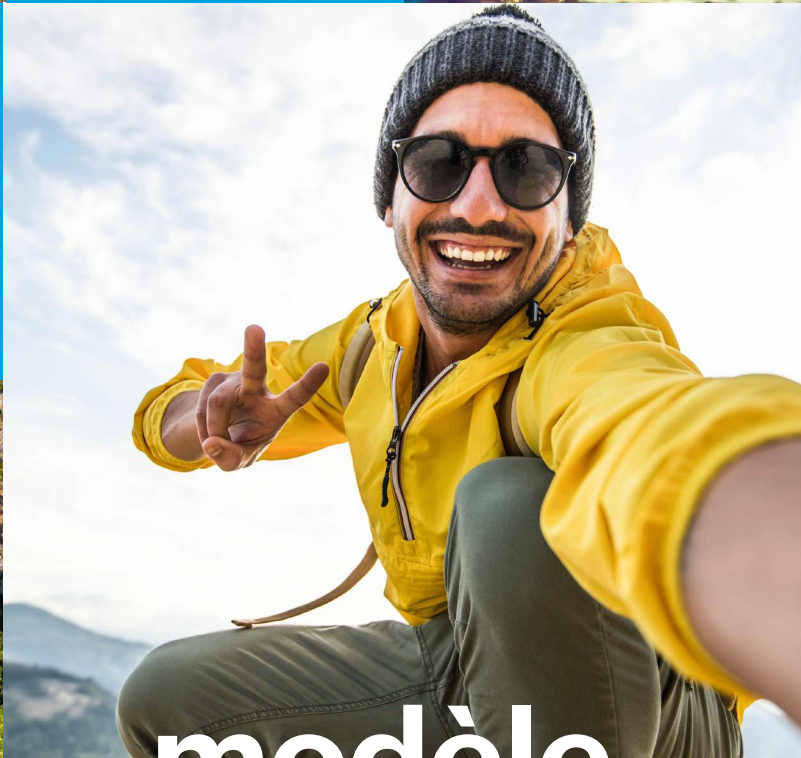
rêver



agir



idéal



modèle



médias

Comprendre et influencer les comportements des pratiquants

Une grande partie de la transition écologique des sports de nature repose sur la transformation culturelle des pratiques et plus spécifiquement sur une évolution des comportements des pratiquant-es.

Un comportement humain peu rationnel

Le respect des règles de protection des milieux naturels, l'abandon de la possession du matériel sportif pour de la location, la conscience des dérangements de la faune, le changement des habitudes de transport, d'alimentation... sont des exemples de transformations de comportements indispensables pour pouvoir faire ladite transition écologique.

Cependant, l'être humain n'est que peu rationnel dans ses comportements. Il est influencé par un grand nombre de biais cognitifs comme la norme sociale, les raccourcis intellectuels, la disponibilité mentale, les habitudes, etc.

C'est ainsi que 90 % des actions réalisées quotidiennement sont non intentionnelles. Et c'est ce qui explique également le fait que la prise de conscience des pratiquant-es sportif-ves ne s'accompagne pas nécessairement d'un changement de comportement.

Sur le chemin du changement...

La transformation d'un comportement est un chemin long et progressif où la simple information (consignes, panneaux de sensibilisation, présence d'une espèce sensible etc.) ne suffit pas. Elle passe par un ensemble d'étapes au cours desquelles l'individu modifie ses perceptions et ses attitudes.

Cela commence par le fait de percevoir un bénéfice à changer ou un inconvénient à ne pas changer, de se sentir concerné, de se sentir capable d'agir, de penser que c'est le bon moment d'agir. Puis vient la question des motivations à maintenir dans le temps ce nouveau comportement, voir à influencer son entourage à adopter ce comportement.

À chacune de ses étapes la nature et la forme de l'information donnée doivent être adaptées à l'objectif (faire passer une étape), aux conditions dans lesquelles se trouve l'individu (disponibilité mentale, esprit de vacances...) et à l'individu en tant que tel (sa culture de pratique, sa sensibilité...). De plus cette information doit être délivrée au plus proche du moment où l'individu fait le choix, celui que nous voulons influencer (par exemple de ne pas sortir des chemins) afin de maximiser les chances d'obtenir le comportement souhaité. Autrement dit, il est indispensable d'adapter les communications aux différents publics et contextes.

Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage. Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel



La thèse part d'un double constat sur les pratiques récréatives de montagne. D'une part, il se développe un intérêt croissant pour les sports de nature, qui amènent chaque année un nombre de plus en plus élevé de pratiquant-es dans le milieu naturel. D'autre part, malgré des conséquences négatives avérées sur les milieux et notamment sur la faune, les usager-ères récréatif-ves ne sont pas toujours conscient-es des conséquences que peut entraîner leur présence dans la nature.

Ce travail a donc pour objectif d'interroger le rapport des amateur-rices d'activités hivernales (ski de randonnée et raquette) et estivales (randonnée pédestre et trail), à la faune sauvage de montagne.

📧 hal.archives-ouvertes.fr/tel-03544466/

Comment influencer les comportements ?

Au regard de ces quelques enseignements empruntés aux sciences comportementales, il apparaît important d'adapter les dispositifs de sensibilisation à la protection de l'environnement à destination des pratiquants de sport de nature.

La sensibilité environnementale

Une corrélation entre sensibilité environnementale dans la vie quotidienne et lors de la pratique sportive. Autrement dit une personne ayant des comportements écoresponsables dans sa vie quotidienne aura plus de chance d'avoir ces mêmes comportements dans sa pratique sportive. L'inverse est également vrai. Ensuite le caractère émotionnel des sports de nature permet de mobiliser et d'influencer les pratiquants car l'émotion peut être un fort vecteur de changement.

S'émouvoir devant la fonte des glaciers peut générer de l'aversion à la perte et ainsi pousser à réduire son impact négatif. Inversement, rêver devant un site naturel peut donner envie de contribuer à sa préservation et d'agir positivement. Dans tous les cas, mettre à disposition des moyens d'agir simple et immédiat lors de ces moments d'émotions semble favoriser le changement de comportement.

L'imaginaire collectif

Les images et les récits construits autour des personnes référentes que sont les athlètes, les aventurier-es ou les guides façonnent les idéaux de pratiques et donc les pratiques. Les comportements mis en scène dans le spectacle sportif, la publicité ou la littérature sont imités et pris comme modèle. Les marques, les médias et les personnalités sportives ont donc une responsabilité dans la construction de la culture d'une discipline.

Ensuite, le comportement des pratiquant-es s'inscrivent dans un état d'esprit

de « vacance » dans lequel les valeurs et les principes de respect se retrouvent relayés au second plan par rapport à l'objectif de profiter, de se déconnecter de la charge mentale et de lâcher prise.

Pour finir, l'idéal de pratique des sports de nature est souvent associé à des paysages aux caractères exceptionnels et éloignés géographiquement et donc générateur de transports aérien. Il apparaît important donc d'avoir une réflexion sur l'importance de la *pratique sportive de nature de proximité*².

2. En tant qu'organisation européenne clé de l'outdoor, le réseau ENOS (European network of outdoor sports) — dont le Creps fait partie — s'est engagé dans la réflexion et a contribué au *Pacte vert européen* en publiant un manifeste sur la transition écologique des activités sportives et loisirs de plein air. outdoor-sports-network.eu/enos-sustainability/



**Reconsidérer
la mobilité
des pratiquant·es afin
de réduire l'usage
systématique de la
voiture individuelle**



Transformer les sports de nature pour répondre aux enjeux de la transition écologique

Ce séminaire a permis de dégager et rassembler des pistes de mesures à mettre en œuvre pour répondre à chaque enjeu. Elles ont été réunies lors d'ateliers organisés sous forme de *focus groupe* d'une dizaine de personnes. Elles n'ont pas vocation à être exhaustives et reflètent uniquement les échanges des personnes présentes lors de ce séminaire.

Repenser la pratique sportive de nature

Le besoin de mise en cohérence entre la sensibilité environnementale et les comportements des pratiquants est de plus en plus exprimé. La nécessité de réduire l'impact des sports de nature sur l'environnement ne fait donc plus débat et est même considérée comme indispensable pour pouvoir pérenniser les pratiques de sports de nature.

Cependant, la réduction des impacts globaux (émissions de GES, pollutions etc.) ou des impacts locaux (dérangements de la faune, impacts sur les sites naturels etc.) nécessite la transformation plus ou moins profonde des pratiques. Même si de plus en plus d'actions de protection de l'environnement dans les sports de nature sont menées et devraient être plus partagées afin de les généraliser, tous les participants s'accordent sur le besoin d'anticiper, d'agir de manière plus drastique et de mener une politique ambitieuse de protection et d'adaptation à la hauteur de l'urgence environnementale.



Pistes de mesures remontées

Favoriser la collaboration et le partage des bonnes pratiques entre les différents acteurs des sports de nature (professionnels, tourisme, environnement collectivités...)

Faire évoluer le développement maîtrisé des sports de nature en y intégrant les capacités de résilience des sites naturels

Réguler le nombre de pratiquant sportif sur les sites naturels afin d'éviter les impacts liés à la surfréquentation

Instituer des sorties et des séjours dans la nature (classe verte) afin de remettre chaque citoyen en contact avec la nature

Mieux évaluer les impacts sur les milieux des sports de nature afin de mieux cibler les mesures de protection de l'environnement

Soutenir le réemploi et la mutualisation du matériel sportif

Rendre à la nature certains sites de pratique afin de permettre une décolonisation de la faune et de la flore

Afficher sur chaque action du gouvernement l'objectif de développement durable (ODD) auquel cette action contribue afin de garantir la cohérence entre les actions gouvernementales et les enjeux des ODD

Inciter les fédérations nationales et internationales à repenser les circuits de compétition afin de diminuer le nombre de kilomètres à parcourir par les athlètes

Reconsidérer la mobilité des pratiquants de sport de nature afin de réduire l'usage systématique de la voiture individuelle



Aligner les discours pour modifier les idéaux de pratique

Les idéaux de pratique qui façonnent les comportements des pratiquant-es sont au cœur des enjeux de transition écologique. Quel que soit les solutions : technologiques (l'écoconception, les alternatives à la voiture individuelle...), politiques (réglementations, restriction des accès...), cela nécessitera, des pratiquant-es, une adoption de nouveaux comportements, une acceptabilité des restrictions.

Marques, médias, publicitaires, athlètes, fédération, acteurs du tourisme, encadrant-es sportif-ves, etc. ont un pouvoir collectif de définir les nouvelles normes de pratiques qui seront compatibles avec les enjeux environnementaux. La répétition étant un des fondamentaux de l'enseignement, il semble nécessaire que les discours de tous les acteurs soient donc alignés.

Pistes de mesures remontées

Faire évoluer les lois et les réglementations afin d'interdire certains comportements ou pratiques néfastes pour l'environnement

Intégrer des comportements écoresponsables dans le spectacle et la médiatisation des sports de nature

Encadrer la publicité et les messages dans les médias afin de construire des idéaux de pratiques plus écoresponsables

Inclure le respect du milieu naturel au même niveau que le respect des règles sportives, de l'adversaire ou de l'arbitre dans les règlements sportifs

Favoriser un changement dans la culture du sport par l'éducation à tout âge afin que le respect de l'environnement fasse partie intégrante de la discipline sportive

Utiliser la technologie comme un vecteur d'information en intégrant les informations de préservation du milieu naturel directement dans les outils utilisés par les pratiquant-es

Allouer des moyens financiers pour la mise en œuvre de ces mesures notamment en finançant des emplois d'éducateurs à l'environnement présents sur les sites de pratiques et de personnes en charge de la transition écologique dans les instances sportives

Expérimenter une taxe/licence d'exploitation pour les entreprises qui vivent d'activités qui se déroulent en plein air permettant de financer la gestion, la préservation et la restauration des milieux en question



Parler éducation à l'environnement

L'encadrant-e sportif-ve de nature apparaît comme un-e acteur-trice important-e de l'éducation à l'environnement ne serait-ce parce que leur pratique personnelle et professionnelle se déroule en milieu naturel. Il semble donc évident que les connaissances du milieu, la sensibilité du milieu et la manière de le préserver fassent partie des enseignements des séances sportives. Ces personnes peuvent également aller plus loin en faisant découvrir la richesse naturelle d'un milieu et le valoriser dans leur offre.

Cependant, parler d'écologie nécessite des connaissances sur le milieu parfois complexes, difficile à appréhender et pour lesquelles ces personnes ne se sentent pas compétent et légitime. Il apparaît donc nécessaire d'accompagner les encadrant-es dans cette démarche.

Pistes de mesures remontées

Intégrer l'éducation à l'environnement dans toutes les formations d'encadrants notamment les contenus relatifs à la connaissance des milieux naturels, leurs sensibilités et la manière de respecter ces milieux

Définir un socle commun de connaissance pour tout encadrant-es et développer une culture de recherche de connaissances spécifiques aux milieux locaux dans lesquels la pratique se déroule

Développer des coopérations avec les acteurs locaux de la protection de l'environnement

Valoriser l'intégration de l'éducation à l'environnement dans la séance sportive afin que cela devienne la norme de ce qui est attendu dans une séance sportive

Matérialiser l'entrée dans la nature en début de séance afin de créer un effet de seuil permettant d'augmenter l'acceptabilité des pratiquant-es à prendre de nouveaux comportements dans ce milieu spécifique

Promouvoir les bons comportements et réglementations dans chaque séance sportive de nature

Revendiquer la légitimité de l'éducateur sportif comme un acteur de l'environnement car il connaît le milieu et sa sensibilité et participe à sa gestion

Passer d'une notion de site de sport de nature à celle de site naturel dans lequel on pratique

Élargir la notion de pratique en sécurité à la sécurité du milieu naturel afin de permettre une pratique ne mettant en danger ni le pratiquant, ni le site naturel

De la réflexion à l'action

5 mesures pour répondre à l'urgence



Encadrer la publicité et les messages dans les médias afin de construire des idéaux de pratiques plus écoresponsables et de rendre les comportements de pratiques écoresponsables désirables



Intégrer l'éducation à l'environnement dans toutes les formations d'encadrant-es

notamment les contenus relatifs à la connaissance des milieux naturels, leurs sensibilités et la manière de respecter ces milieux et développer une culture de recherche de connaissances spécifiques aux milieux locaux dans lesquels la pratique se déroule.



Faire évoluer le développement maîtrisé des sports de nature en y intégrant les capacités de résilience des sites naturels.



Réguler le nombre de pratiquant-es sportif-ves sur les sites naturels afin d'éviter les impacts liés à la surfréquentation et renforcer les opportunités de pratique de proximité



Favoriser les échanges d'expériences et des outils entre encadrant-es et les instances

notamment dans le cadre du projet SEE

Organiser une montée en compétences des éducateurs et éducatrices sportives

Les compétences de l'éducateur-trice sportif-ve en matière d'écologie sont multiples. Elles doivent concerner la connaissance du milieu naturel et de sa sensibilité mais aussi des moyens de réduire les impacts de l'activité. Sur ce dernier point, au-delà des consignes de respect du milieu lors des séances sportives, l'encadrant-e doit être capable de participer à l'organisation de son secteur d'activité et à la gestion des sites de pratiques en concertation avec les gestionnaires des sites naturels en question. Il apparaît essentiel de favoriser une montée en compétences de l'éducateur-trice pour lui permettre d'intégrer correctement les enjeux environnementaux dans son activité et se sentir légitime de prendre part à la sensibilisation et à la gestion des sites naturels.



Pistes de mesures remontées

Intégrer l'écologie dans toutes les formations des éducateur-trices sportif-ves (connaissance des milieux et de leurs sensibilités, manières de réduire l'impact de l'activité...)

Permettre aux encadrant-es déjà formé-es d'accéder à ces mêmes savoirs afin qu'une mise à niveau soit possible.

Valoriser les apports de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans une séance sportive

Sensibiliser les encadrant-es sportif-ves à la nécessité de préserver certains milieux afin de les préparer à de potentielles mesures de restriction des accès à des sites naturels.

Promouvoir les séances sportives plus longues qui permettent d'intégrer des temps de contemplation et de sensibilisation à l'environnement.

Faire prendre conscience aux pratiquant-es et client-es de l'importance de découvrir les richesses du milieu naturel qu'ils traversent afin de favoriser des attentes en la matière lors des séances sportives.

Expérimenter la restriction des sites de pratiques uniquement aux personnes ayant attesté d'un niveau suffisant de connaissance en matière du respect des sites.

Favoriser les échanges d'expériences et des outils entre encadrant-es et entre les instances notamment dans le cadre du projet SEE et du projet de Campus européen des sports de nature.

Open Badges Sports et biodiversité : reconnaître l'engagement citoyen

L'École nationale de voile et des sports nautiques, le Pôle ressources national sports de nature, l'Office français pour la biodiversité, Réseau Canopé s'associent dans une réflexion sur la reconnaissance de l'engagement pour la protection de l'environnement des citoyens, des bénévoles et des professionnels des sports de nature. Les badges numériques ouverts ou Open Badges permettent de reconnaître, certifier les compétences, savoir-faire, engagements d'une personne - qui ne peuvent pas être reconnus par un diplôme ou une certification formelle.

@ sportsdenature.gouv.fr





Intervenants

Edwige Bakkaus, directrice et Thierry Marcilly, directeur adjoint - Creps Auvergne-Rhône-Alpes Vallon Pont d'Arc • Voiron • Lyon et Centre européen des sports de nature

Benjamin Billet, chargé de mission Pôle ressources national sports de nature

Emmanuel Brochard, Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Anne Cazin, cheffe de projet LIFE BTP (Biodiversité intégrée dans les territoires et les politiques)

Cannelle Daniel, chargée de mission aux Affaires Européennes du ministère des Sports

Nicolas Fieulaine, chercheur en psychologie sociale, Université de Lyon

Léna Guas, chercheuse Sociologie du sport, Université Grenoble-Alpes

Marion Guitteny, conservatrice de réserves naturelles, Asters - CEN74

Titouan Martin Barré, Chargé de mission Présidence Française du Conseil de l'Union européenne - MAEI

Frédéric Minier, coordonnateur de la formation escalade, Centre européen des sports de nature

Frédéric Mô, Brand Director - Forclaz & Ecodesign Referent

Antoine Pin, responsable France Protect Our Winters Europe

Alberto Robles, chargé de mission Affaires européennes et internationales, Centre européen des sports de nature

Chloe Trespeuch, Double médaillée olympique, et présidente de l'association EcoGlobe

Guillaume Viniacourt, coordinateur territorial numérique éducatif Réseau Canopé

Louis-Marie Vivant, consultant coopérateur chez AIR Coop - Stratégies Sport de Haut Niveau et Tourisme de montagne

Mentions de responsabilité

Directrice de publication : Edwige Bakkaus

Rédaction : Maël Besson ; Benjamin Billet (PRNSN) ; Frédéric Tomczak (PRNSN)

Conception graphique et mise en page : Frédéric Tomczak

Crédits : Couverture : Adobe Stock ; p.2 : Adobe Stock / Sander van der Werf ; p.14 : Adobe Stock / N.Dieppedalle ; p.18-19 : Adobe Stock / Jasckal ; p.22 : Adobe Stock / Serge Pertuis

Publié par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon Pont d'Arc • Voiron • Lyon / Septembre 2022



Les sports de nature sont vulnérables aux changements environnementaux, ils doivent montrer l'exemple et faire partie de la solution



Les sports de nature ont de multiples relations avec l'environnement. Ils se déroulent majoritairement dans des espaces et sites naturels, ils ont un impact sur l'environnement et subissent les conséquences du dérèglement climatique. La transformation de nos pratiques et l'évolution des comportements des pratiquant-es devient indispensable.

Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon Pont d'Arc · Voiron · Lyon a rassemblé, en mai 2022, une cinquantaine d'acteurs des sports de nature, de l'environnement, agents de l'État, des collectivités, du mouvement sportif, professionnel-les... afin d'échanger sur l'éducation à l'environnement, du rôle des éducateur-rices sportif-ves... À l'issue d'ateliers participatifs, le Creps et le PRNSN ont synthétisé dans ce document des mesures à mettre en œuvre collectivement pour répondre de l'urgence de la transition écologique.



Reportage et ressources du séminaire
**Sports de nature : éducation
à l'environnement et transition écologique**
[@ sportsdenature.gouv.fr/sneete](https://sportsdenature.gouv.fr/sneete)